



SAINT CYR REUSSIR ENSEMBLE

Claude GIULIANO & Béatrice AÏELLO



Synthèse de notre intervention lors du dernier Conseil Municipal du 14/06/2016 :

Le PLU c'est le devenir global d'ici 20 ans, avec la nécessité d'avoir une vision de gestionnaire et de permettre un développement durable de notre territoire, ce qui implique une réflexion globale et une stratégie difficile et parfois contradictoire. Voici notre position, nos réflexions et nos interrogations:

- Afin de rédiger le PLU, il aurait été nécessaire d'engager la révision du plan de circulation qui est actuellement problématique il sera nécessaire de prévoir l'élargissement de voies trop étroites, dont celle de l'avenue des Lecques qui est véritablement un point noir, qu'il sera nécessaire d'intégrer dans l'OAP du secteur Pradeaux-Gare ;
- Prévoir un projet économique en partenariat avec les propriétaires de la cave coopérative et de ses abords ;
- Etudier la capacité d'accueil dans les équipements scolaires, suite à un apport important de la population ;
- Engager une étude sur la problématique des parcs de stationnement sur la ville et notamment au secteur de la gare ;
- Concernant l'accueil des gens du voyage qui sont sédentarisés depuis des années le schéma départemental prévoyait la construction de deux aires dont une aire de grand passage qui devait être réalisées à l'échelle de l'intercommunalité, ou en sommes-nous concernant l'avancement de ce dossier?
- Une agriculture menacée par la pression de l'urbanisation : nous aurions apprécié que le PLU rende de nouvelles surfaces agricoles afin de favoriser l'implantation de jeunes agriculteurs (ex maraîchers). Nous rappelons souvent qu'en 30 ans notre Commune a perdu près de 400 Hectares de terres agricoles.
- La production de logements sociaux qui doit répondre à une demande forte et insistante de la part des St Cyriens, nous rajouterons que grâce à la loi SRU et ses conséquences financières pénalisantes ont permis de faire levier et de permettre l'émergence de logements et d'espérer d'autres projets.
- Depuis 1983 aucun de vos prédécesseurs ne se sont vraiment intéressés sur le devenir économique de la Commune, de fait aujourd'hui par manque d'espace, vous vous penchez sur ce développement qui est quasiment inexistant, en effet nous avons pris beaucoup de retard, et de nombreuses entreprises se sont délocalisées sur d'autres Communes.
Si nous penchons favorablement à l'implantation d'une zone artisanale à Pradeaux Gare, nous nous opposons à l'implantation d'une zone dans le quartier Cagueloup, qui est avant tout une zone agricole et résidentielle. Le secteur de développement économique existant que vous semblez décrire ressemble plus à une installation anarchique, mais ne ressemble en aucun cas à une zone artisanale. Comme en 2006 nous défendrons et nous soutiendrons le collectif de résidents qui s'oppose à ce projet. La cohabitation entre habitat résidentiel et activités économiques n'étant pas pertinente.
Nous payons le prix de votre inactivité.
- Depuis longtemps nous clamons haute fort que pour vivre au pays, il faut des logements et créer des emplois, il semble que tardivement vous en preniez conscience.

Nous vous alertons une nouvelle fois sur la thématique des ruissèlements des eaux pluviales et des risques majeurs d'inondations malgré certains aménagements et la construction de bassins de rétentions qui seront insuffisants face à des pluies trentenaires ou centenaires ce projet ne s'inscrit pas dans une démarche volontaire, mais suite à l'annulation du PLU par la justice AU MOTIF D'UN MANQUE DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION EN DIRECTION DU PUBLIC ET DES ELUS.

Cette étude aura eu un cout non négligeable, dont nous souhaitons connaître le montant exact (REPONSE SANS CHIFFRE !!)

Des avis critiques de la part de la population, des personnes associées, des recommandations de Monsieur le commissaire enquêteur ne sont pas suivies d'effet, vous maintenez et vous décidez ce qui vous arrange.

Nous ne souhaitons pas d'un développement tel qu'à la Miolane ou nous assistons à l'agrandissement de la ville à la campagne sur 14 hectares de surface dont des terres agricoles. Nous souhaitons urbaniser les zones urbaines existantes en privilégiant les zones urbaines les plus denses du style dents ou poches creuses, notre territoire est aujourd'hui trop mité avec des constructions non reliées au réseau d'assainissement, ce qui a un impact défavorable sur notre environnement. (1200 constructions avec fosse septique).

Les conclusions et avis du commissaire enquêteur :

Suite à l'enquête publique qui a mobilisé 150 contributions, de nombreux St Cyriens soucieux de l'évolution du PLU se sont déplacés, voici les conclusions, un certain nombre de problèmes importants mais ponctuels qui suite à l'avis du commissaire enquêteur devraient faire l'objet d'un nouvel examen :

- **Recommandation pour la zone de la gare :**
Supprimer l'OAP, Geler la situation, lancer une étude ambitieuse
- **Recommandation pour la zone des Pradeaux :**
Préciser les intentions de la commune, adapter le zonage et le règlement
- **Recommandation pour la zone de Cagueloup :**
Faire un choix clair et en assumer les conséquences, adapter le zonage et le règlement en conséquence

NOS PARTICIPATIONS DANS LES COMMISSIONS		
COMMISSIONS	TITULAIRE	SUPPLEANT
DES FINANCES	Béatrice AIELLO	Claude GIULIANO
DE L'URBANISME	Claude GIULIANO	Béatrice AIELLO
PREVENTION	Claude GIULIANO	Béatrice AIELLO
VIE QUOTIDIENNE ET DES QUARTIERS	Béatrice AIELLO	Claude GIULIANO
EPIC TOURISME	Claude GIULIANO	